

# BULLETIN SANTÉ PUBLIQUE NUNAVIK

## Rougeole

### Résidents du Nunavik potentiellement exposés à la rougeole à Montréal

#### Rédigé par :

Manon Lefebvre, conseillère  
Renée-Pier St-Onge, conseillère  
Jean-Sébastien Touchette, médecin conseil  
Équipe Maladies infectieuses

#### Mise à jour par :

Manon Lefebvre, conseillère  
Véronique Morin, médecin conseil

#### Situation épidémiologique

La Direction de santé publique a été avisée que des résidents du Nunavik ont pu être exposés à la rougeole entre le 4 et le 6 mai dernier à l'hôtel Quality Inn Dorval, 1010, Chemin Herron, Montréal. Cet hôtel sert, entre autres, de lieu d'hébergement pour Ullivik. Près de 40 nunavimmiut ont pu être exposés.

#### Recommandations aux personnes potentiellement exposées

La Direction de santé publique recommande à toutes les personnes présentes à l'hôtel aux dates mentionnées ci-contre, de surveiller l'apparition de symptômes de la rougeole jusqu'aux dates mentionnées dans le tableau.

Lieu d'exposition	Dates d'exposition	Surveiller l'apparition de symptômes jusqu'au
Quality Inn & Suites P.E Trudeau Airport, 1010, Chemin Herron Montréal, QC, H9S 1B3	4 mai 2025	25 mai 2025
	5 mai 2025	26 mai 2025
	6 mai 2025	27 mai 2025

Pour les personnes présentes à l'hôtel pendant les dates mentionnées, mais qui sont protégées contre la rougeole, il est moins probable qu'elles contractent la maladie. Cependant, par précaution, il est recommandé de surveiller l'apparition des symptômes selon les informations dans le tableau.

Pour les personnes présentes à l'hôtel aux dates mentionnées, mais qui ne sont pas considérées protégées contre la rougeole, il est recommandé de :

- S'isoler jusqu'au 14<sup>e</sup> jour inclusivement après la dernière exposition.
- Surveiller l'apparition de symptômes de la rougeole jusqu'à la date indiquée dans le tableau.
- Pour les plus de 12 mois, prendre un rendez-vous pour recevoir le vaccin contre la rougeole, une fois l'isolement terminé.

Il est recommandé à toute personne symptomatique de s'isoler à la maison et d'appeler son CLSC ou Info-Santé au 811. Si elle doit se présenter au CLSC, il est important qu'elle appelle l'infirmière de garde et l'avise qu'elle a été exposée à la rougeole. Il lui est aussi recommandé de porter un masque. À son arrivée au CLSC, elle doit aviser immédiatement un membre du personnel qu'elle croit avoir la rougeole.

Pour cette exposition, le délai pour offrir une prophylaxie est dépassé.

#### Informations

Pour de l'information générale sur la rougeole (symptômes, période d'incubation et de contagiosité, personnes considérées protégées et à risque de complications), voir **annexe**.



**\*\*Une sérologie IgM parvovirus B-19 et rubéole est également recommandée afin d'exclure ces diagnostics.**

\*Si possible, effectuer le TAAN et la sérologie en même temps pour éviter qu'une personne potentiellement contagieuse se présente à nouveau dans un milieu de soins pour ses prélèvements.

**4. Identifier les contacts du cas qui sont à risque de complications et administrer la prophylaxie appropriée :**

- Vacciner les personnes âgées de 6 mois et plus, considérées comme non protégées, dans les 72 heures qui suivent le 1<sup>er</sup> contact avec un cas de rougeole. Voir la section [RRO : vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons](#) du PIQ.
- Certaines personnes à risque doivent recevoir des [immunoglobulines \(Ig\)](#) si la première exposition au cas contagieux remonte à moins de 7 jours. Voir l'[Annexe](#) ainsi que la section Post-exposition à la rougeole du [Protocole d'immunisation du Québec](#) (PIQ).

**5. Déclarer rapidement tout cas fortement suspect de rougeole répondant aux indications de test ci-dessus :**

- À la Direction de santé publique de la région de résidence du cas. **Pour le Nunavik**, joindre le médecin de garde en maladies infectieuses **par téléphone au numéro sans frais : 1 855 964-2244** ou 1 819 299-2990 (numéro alternatif en cas de problème avec le numéro sans frais). Procédez au signalement sans attendre les résultats de laboratoire afin d'accélérer les interventions de santé publique dont la recherche de contacts et permettre l'administration d'une prophylaxie aux personnes à risque de complications dans les courts délais prévus.
- Au **service de prévention et contrôle des infections (PCI)** de votre établissement.
- Si le cas ne nécessite pas d'être hospitalisé, demander au cas de s'isoler à domicile jusqu'à l'obtention du résultat des analyses de laboratoire puis, si le diagnostic est confirmé, jusqu'à 4 jours après le début de l'éruption maculopapulaire.

**Sources et liens utiles**

- [Rougeole - Professionnels de la santé - MSSS \(gouv.qc.ca\)](#)
- [L'affiche Alerte! Rougeole!](#)
- [Écllosion de rougeole : Écllosion de rougeole | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)
- [Protocole d'immunisation du Québec \(PIQ\)](#)
- [Outil d'aide à la décision-Repérage et diagnostic de la rougeole \(INESSS\)](#)
- [Outil d'aide à la décision pour les maladies infectieuses lors de l'arrivée des usagers aux services d'urgence \(MSSS\)](#)

**Un travailleur de la santé sans protection adéquate ou sans preuve de vaccination contre la rougeole, identifié comme contact dans un milieu de soins, sera retiré des soins aux patients du 5<sup>e</sup> au 21<sup>e</sup> jour.** Nous encourageons vivement tous les travailleurs du Nunavik à vérifier leur statut vaccinal et à se faire vacciner si nécessaire. Pour toute information sur le statut vaccinal, veuillez contacter votre CLSC, votre point de service local, ou appeler le 1-877-644-4545.

## **ANNEXE SUR LA ROUGEOLE**

### **SIGNES ET SYMPTÔMES DE LA ROUGEOLE :**

- **Prodrome**
  - Fièvre
  - Conjonctivite
  - Coryza
  - Toux
  - Taches de Koplik (1 ou 2 jours avant éruption)
- **Éruption cutanée maculopapulaire**
  - 2 à 4 jours après le début du prodrome.
  - Débute au visage et au cou puis se généralise.
  - Persiste au moins 3 jours jusqu'à 7 jours.

### **PÉRIODE D'INCUBATION :**

La période d'incubation de la rougeole est habituellement de 10 à 14 jours (exceptionnellement jusqu'à 21 jours) entre le moment du contact et le début du prodrome. L'éruption cutanée apparaît ensuite de 2 à 4 jours plus tard.

### **PÉRIODE DE CONTAGIOSITÉ :**

La période de contagiosité débute 4 jours avant l'apparition de l'éruption cutanée et se poursuit jusqu'à 4 jours après.

### **PERSONNES CONSIDÉRÉES PROTÉGÉES CONTRE LA ROUGEOLE :**

- **Personnes nées avant 1970;**
- **Personnes ayant une sérologie démontrant la présence d'anticorps contre la rougeole;**
- **Personnes ayant une attestation médicale confirmant qu'elles ont eu la rougeole avant le 1er janvier 1996;**
- **Personnes ayant une preuve écrite de vaccination contre la rougeole :**
  - Le nombre de doses requises pour considérer les personnes comme protégées varie :
    - 2 doses :
      - Personnes nées à partir de 1980.
      - Personnes nées entre 1970 et 1979 qui sont des stagiaires dans le milieu de la santé, des travailleurs de la santé, des recrues militaires ou qui prévoient voyager hors du Canada.
    - 1 dose :
      - Personnes nées entre 1970 et 1979 qui ne sont ni des stagiaires dans le milieu de la santé, ni des travailleurs de la santé, ni des recrues militaires et qui ne prévoient pas voyager hors du Canada.

### **PERSONNES À RISQUE DE COMPLICATIONS et pour lesquelles une prophylaxie post-exposition (PPE) peut être indiquée :**

- Enfants de moins de 12 mois.
- Personnes enceintes réceptives nées en 1970 ou après (incluant les personnes enceintes nées entre 1970 et 1979 ayant reçu une seule dose de vaccin).
- Personnes immunodéprimées suivantes:
  - Les personnes greffées de moelle osseuse, peu importe leur âge, leur statut vaccinal et qu'elles aient déjà eu ou non la rougeole.
  - Les personnes immunodéprimées nées en 1970 ou après et n'ayant pas eu la rougeole (ou n'ayant pas de preuve qu'elles l'ont eue), peu importe leur statut vaccinal.